



Français, maths : Jean-Michel Blanquer balise l'apprentissage à l'école

Savoir lire 50 mots par minute à la fin du CP, distinguer COD et COI à la fin du CM2, connaître toutes ses tables de multiplication en fin de CE2... Le ministère de l' a élaboré des repères annuels de progression, et des attendus de fin d'année, en français et en maths, du CP à la 3e. Les documents, mis en ligne, font l'objet d'une consultation qui se termine dimanche soir.

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l', l'avait promis il y a plusieurs mois. Des repères annuels allaient décliner, par année, les programmes scolaires actuellement conçus par cycle de trois ans. L'idée, expliquait-il, était d'éviter de "pousser la neige devant" et de se retrouver à la fin avec un tas infranchissable. C'est chose faite. La rue de Grenelle a mis en ligne des "repères annuels de progression" en français, maths et enseignement moral et civique, du CP à la classe de 3e, avec des "attendus de fin d'année". Ces documents - 228 pages en tout - font l'objet d'une consultation en ligne, depuis le 18 octobre et jusqu'à dimanche soir. - "Ce qui nous a guidés, explique-t-on au ministère de l', c'est d'avoir une progression réelle des apprentissages. Il faut éviter un étalement excessif dans l'acquisition des fondamentaux, mais aussi les doublons d'une classe à l'autre." Objectif affiché : les fameux 100% de réussite à la fin de l'école primaire.

En français

Pas de temps à perdre. Pour la lecture en CP, il s'agit de commencer avec un rythme soutenu : les élèves doivent avoir étudié 12 à 15 correspondances lettre-son avant la Toussaint. Et l'objectif à atteindre est clairement énoncé : l'écolier "connaît l'ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes" à la fin de l'année, avant de passer en CE1.

Une progressivité est tout de même prévue. L'élève modèle est censé savoir lire au moins 50 mots par minute à la fin du CP, 90 à la fin du CE2, 130 à la fin de la 6e. En matière d'écriture, il doit réussir à écrire 1 à 5 lignes à la fin de CP, à en copier une dizaine "sans erreur en conjuguant vitesse et exactitude" à la fin du CE2, 10 à 15 lignes à la fin du CM2. Les documents du ministère donnent même des indications sur les supports à utiliser pour l'apprentissage en CP : "La réglure de 3 mm est proposé en début de CP pour évoluer progressivement vers une réglure de 2,5 mm puis une réglure standard de 2 mm à partir de la période 3 pour les élèves qui en sont capables." Le support Séyès standard. Pas sûr que les enseignants apprécient qu'on aille leur dicter le type de cahier...

Conformément aux programmes - remusclés cet été -, la grammaire revient en force. Exit le "prédicat" qui avait provoqué des débats enflammés. La distinction complément d'objet direct (COD)/complément d'objet indirect (COI) réapparaît en classe de CM2. Mais l'accord du participe passé avec le verbe "avoir" quand le COD est antéposé, lui, reste enseigné en 5e. Les élèves identifient progressivement tous les compléments circonstanciels : de temps, lieu et cause en CM2, de moyen, de manière et de but en 5e, de conséquence en 4e. Côté lexique, ils découvrent les racines latines et grecques dès le CM2.

Concernant les conjugaisons, comme le souhaitait le ministre, tous les temps, à toutes les personnes, sont désormais au programme. Les repères annuels précisent le rythme d'acquisition. En CE1, les écoliers "proposent à l'oral des formes verbales correctes du présent, de l'imparfait, du futur et du passé composé pour les verbes être et avoir, ceux du 1er groupe et 8 verbes irréguliers du 3e". Le passé simple réapparaît, comme prévu dans les programmes amendés, en CM2, au côté du plus-que-parfait. Les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait, eux, sont enseignés en 3e.

Lire notre interview du ministre de l' - Et pour donner le goût de lire? Les élèves "fréquentent des bibliothèques grâce aux partenariats" (CP), sont conduits à élaborer "des outils personnels (cahier de lecteur, journal de lecture) et à participer à des cercles de lecture" (CE1). Les repères indiquent aussi un nombre d'œuvres à étudier dans l'année : cinq à dix au CP, en CE1 et en CE2, "au moins trois œuvres complètes du patrimoine en lecture intégrale, étudiées en classe, au moins trois

œuvres complètes en lecture cursive et au moins trois groupements de texte" en 5e, en 4e et en 3e. Pas question d'abandonner la lecture au collège!

En mathématiques

La philosophie reste la même. Il s'agit, pour la rue de Grenelle, de rentrer sans tarder dans les apprentissages. En CP, par exemple, les élèves "réalisent des groupements par 10" dès la deuxième période (entre la Toussaint et Noël) et "les nombres jusqu'à 100 sont introduits suffisamment tôt" (avant Pâques). "Il ne faut pas trop attendre si on veut s'assurer qu'ils les maîtrisent en fin d'année, explique un spécialiste du ministère. Actuellement, les écoliers rencontrent des difficultés dès qu'on dépasse la soixantaine."

Idem pour les nombres décimaux. "Les enseignants de CM1 et CM2 ont tendance à aborder les nombres décimaux tardivement dans l'année, assure cet expert. L'idée est de démarrer tôt et de l'enseigner progressivement, pour que ce soit acquis à l'entrée en 6e." Les documents précisent donc : les élèves apprennent à utiliser les nombres décimaux ayant une ou deux décimales dès le retour des vacances de la Toussaint en CM1, ceux ayant une, deux ou trois décimales dès le début de l'année en CM2.

Conformément aux souhaits de Jean-Michel Blanquer, le sens des quatre opérations, lui, est enseigné dès le début de l'école primaire. Les élèves de CP résolvent quelques problèmes multiplicatifs dès la période 3 (janvier-vacances de printemps) mais aussi, en parallèle, "des problèmes de division dans des situations très simples de partage ou de groupement". Un exemple? "Trois enfants se partagent 18 images (donner ces images). Combien d'images aura chaque enfant?"

Mais, précise bien le document, "les écritures mathématiques avec les symboles : et \times ne sont pas attendues" en CP. Les repères indiquent cependant la progression attendue : l'élève doit savoir les tables de multiplication par 2, 3, 4 et 5 à la fin du CE1, de 6, 7, 8 et 9 à la fin du CE2. Il connaît le sens des signes \times et $:$ à la fin du CE2 et sait alors "obtenir le quotient et le reste d'une division euclidienne par un nombre à 1 chiffre et par des nombres comme 10, 25, 50 et 100".

Les syndicats n'apprécient pas la méthode

Dans la droite ligne du rapport Villani-Torossian sur l'enseignement des maths, les documents insistent sur la manipulation, le raisonnement et la démonstration. L'informatique fait aussi l'objet d'un apprentissage. Les élèves "codent des déplacements à l'aide d'un logiciel de programmation adapté" dès le CP et le CE1 ; "programment les déplacements d'un robot ou ceux d'un personnage sur un écran" en CM1, "mettent en ordre et/ou complètent des blocs Scratch fournis par le professeur" en 5e et parviennent à "créer des jeux" en 3e. "Les collègues se demandent ce qui fait loi : le cycle de trois ans ou ces attendus annuels?" Que pensent les professeurs? A en croire le ministère, les repères annuels pour l'école primaire ont donné lieu à près de 100.000 téléchargements. Même chose pour ceux du secondaire. Mais aucun chiffre ne filtre concernant la participation à la consultation elle-même. Le Snuipp, syndicat majoritaire des enseignants du premier degré, n'a visiblement pas apprécié ces "devoirs de vacances", et aurait voulu être associé en amont. "Les collègues se demandent ce qui fait loi : le cycle de trois ans ou ces attendus annuels?", interroge Francette Popineau, sa porte-parole. Que se passe-t-il pour les élèves qui n'atteignent pas les attendus en fin d'année? "N'est-ce pas mettre une pression trop importante sur ces écoliers?" Et la responsable invite à ne pas aller trop vite : "En CP, par exemple, il faut y aller progressivement, rester sur les nombres inférieurs à 10 jusqu'à la fin du premier trimestre."

Les repères annuels, qui devraient être publiés dans les prochaines semaines sous forme de notes de service, entreront en vigueur à la rentrée 2019. Le ministre souhaite que cette année soit celle de la "prise en main". Les éditeurs de manuels scolaires, eux, devraient s'en saisir rapidement.